Le 05-02-2023 18:51

Loïc Jean Roger BILLIAU
loicbilliau@wanadoo.fr

Bonjour,

Vous trouverez joint à ce message votre document "Compromis de vente - Bien en copropriété" signé électroniquement, ainsi que les documents qui lui sont annexés :

- appartement - charges t1 2023.pdf
- appartement - charges t2 2022.pdf
- appartement - charges t4 2022.pdf
- appartement - diagnostics.pdf
- appartement - erp__75014.pdf
- appartement - pre etat date.pdf
- appartement - taxes foncières 2022.pdf
- copropriete - ag 2020.pdf
- copropriete - ag 2021.pdf
- copropriete - ag 2022.pdf
- copropriete - attestation maj annuelle.pdf
- copropriete - carnet entretien.pdf
- copropriete - diagnostic_amiante.pdf
- copropriete - fiche synthetique.pdf
- copropriete - modifs rcp - 1979.pdf
- copropriete - modifs rcp - 1984.pdf
- copropriete - modifs rcp - 1994.pdf
- copropriete - modifs rcp - 1996.pdf
- copropriete - modifs rcp - 1997.pdf
- copropriete - rcp.pdf
- coprpriete -termtes__102016.pdf
- copie aae acte baku sci.pdf

Nous vous rappelons que vous disposez d'un délai de rétractation de dix jours prévu par l’article L. 271-1 du Code de la construction et de l’habitation dont les dispositions sont intégralement reproduites dans le compromis qui vous est notifié par le présent mail.

A savoir : ce délai de rétractation commence à courir le lendemain du jour où AR24, tiers de confiance, envoie au destinataire un mail l’informant qu’un courrier recommandé électronique de notification anonyme lui a été adressé.

Dans l’hypothèse où vous souhaiteriez exercer votre faculté de rétractation, il vous appartiendra de nous en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par tout autre moyen présentant des garanties équivalentes pour la détermination de la date de réception.

Restant à votre disposition pour toute information.

Cordialement.

Patrice NGUYEN
CENTURY 21 Porte d'Orléans
112 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS
Téléphone : 0614292586
E-mail : patrice.nguyen@century21.fr